



POUVOIR D'ACHAT

CADRES ET EMPLOYÉS : DE GRANDS OUBLIÉS POUR CERTAINS



La CFDT a immédiatement communiqué auprès de la direction d'ADECCO sur la mise en place de cette prime exonérée de charges et défiscalisée, dès l'annonce du gouvernement.

La CFDT est officiellement le premier syndicat en France dans le privé et le public

C'est aussi le premier syndicat des cadres

Elections CSE en 2019

Pour poser des questions en instance DP ou CHSCT, sur vos salaires ou vos conditions de travail

Ecrivez-nous

cfdtadecco@outlook.fr



www.facebook.com/cfdtadecco/

Une bouffée d'oxygène pour les salariés de l'entreprise en cette période trouble en mouvements sociaux, dénonçant la précarité et les injustices sociales.

La DRH ADECCO a entendu notre doléance et annonçait la mise en place de cette prime de pouvoir d'achat, mais sous conditions de présence et de revenus.

Encore une injustice de plus pour certains. Une grande partie des cadres de l'entreprise est oubliée, gommée dans ce dispositif. Que fait la direction sur les trop perçus de certains salariés, qui ont relevé leur brut fiscal des 30.000 euros requis par l'entreprise pour prétendre à cette aubaine, mais repris ensuite ?

Ces salariés injustement pénalisés par notre société, car pas de recalcul de leur brut fiscal, se verront encore une fois exclus de ce dispositif.... La CFDT ne soutiendra jamais de telles disparités.

ADECCO notre chère entreprise, doit arrêter de bouleverser la vie de ses employés et doit prendre conscience de l'importance de ses actes. Nous continuerons à nous battre pour plus de justice sociale, plus d'équité et d'égalité de traitement. Notre combat est quotidien pour le respect de vos droits et de vos avantages.

Rejoignez- nous, contactez-nous afin de vous accompagner dans vos démarches ou préoccupations.

Vos élus CFDT.

CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL
Cfdt Adecco – 14 rue SCANDICCI – 93500 Pantin - téléphone 06 15 38 62 92